

Du rapport Bergman au processus clinique de première ligne

Conférence présentée dans le cadre du colloque Initiative ministérielle sur la maladie d'Alzheimer

Par

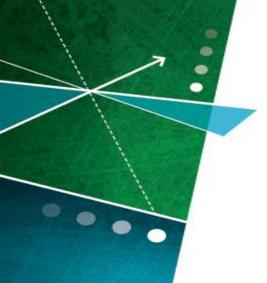
- Sophie Barsetti, directrice SAPA
- Claude Patry, médecin GMF Loretteville

Date: 17 février 2017- Révisé le 29 mars 2019









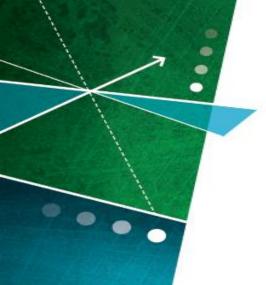
Mise en contexte

- Population très vieillissante sur le territoire de la Capitale-Nationale. En 2015, la population de 65 ans et plus était d'environs de 145 000, la projection pour 2021 est de 175 000 et cela ne cesse de monter jusqu'en 2036.
- Selon les experts, la maladie d'Alzheimer affecte en moyenne 100 personnes âgées sur 1000. Ce qui représente 1 personne sur 10 donc en 2021 c'est + ou -18 000 personnes âgées sur le territoire de la Capitale-Nationale qui en seront atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Notre principal défi

→ Travailler ensemble, tous les partenaires, pour offrir une gamme de soins et des services adaptés pour assurer la réponse aux besoins des personnes atteintes et par le fait même mieux soutenir les proches aidants.





Approche du soutien à l'autonomie des personnes âgées

- Maintenir à domicile la clientèle âgée le plus longtemps possible avec une organisation de soins et services adaptés, intégrés et dans un environnement sécuritaires.
- Notre mission: Mettre en place des continuums de services intégrés, accessibles et fluides se rapprochant des communautés locales par une approche de proximité.
- Le modèle SAPA est élaboré à partir de la mise en place de cellules interdisciplinaires imputables et responsable de l'organisation des services auprès d'un regroupement de personnes âgées
- L'approche de collaboration interprofessionnelle avec tous les partenaires qui gravitent auprès des personnes en perte d'autonomie permet de mieux coordonner les actions auprès des clientèles.



- Les GMF par les médecins et les autres professionnels sont devenus des partenaires incontournables et indispensables dans le maintien à domicile des personnes âgées
- L'intégration des soins et services en SAPA débute avec les services dans la communauté ; SAD, GMF, services communautaires, se poursuit avec les services spécialisés;
- Une continuité autant d'approches, informationnelles et de relation, 3 éléments essentiels pour relever le défi du faire ensemble.
- La mise en œuvre du plan Alzheimer phase 2 s'inscrit dans cette même vision novatrice de l'intégration des soins et services dans une approche interdisciplinaire, résultats probants de la première phase.







Québec

Du rapport Bergman au processus clinique de 1ere ligne







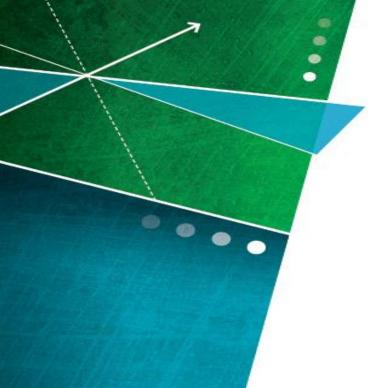
















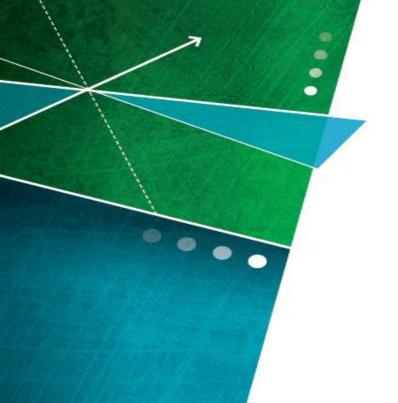
Relever le défi de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

Une vision centrée sur la personne, l'humanisme et l'excellence

> RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERTS EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

> > Québec 22





- 7 actions prioritaires
- 24 recommandations
- 5 recommandations pour une stratégie de mise en oeuvre



Action prioritaire 1	. 12
Sensibiliser, informer, mobiliser	
Action prioritaire 2	
Assurer l'accessibilité à des services personnalisés et coordonnés d'évaluation et de	
traitement pour les personnes atteintes et les proches aidants	. 16
Action prioritaire 3	. 31
Aux stades avancés de la maladie : promouvoir la qualité de vie et offrir	
l'accès au soutien à domicile et le choix d'un milieu de vie de qualité	. 31
Action prioritaire 4	
Promouvoir des soins de fin de vie de qualité, pertinents sur le plan thérapeutique,	
dans le respect des volontés, la dignité et le confort	. 38
Action prioritaire 5	
Les proches aidants : des partenaires à soutenir	
Action prioritaire 6	
Développement et soutien de la pratique	
Action prioritaire 7	
Un effort sans précédent pour la recherche : une mobilisation de tous les acteurs des	
secteurs public, universitaire et privé	

H. Bergman et coll., Relever le défi de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées - Une vision centrée sur la personne, l'humanisme et l'excellence. Rapport du comité d'experts en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la maladie d'Alzheimer. Santé et services sociaux Québec, 2009, p. iii. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2009/09-829-01W.pdf



Action prioritaire 2 - Assurer l'accessibilité à des services personnalisés et coordonnés d'évaluation et de traitement pour les personnes atteintes et les proches aidants



L'objectif de l'action prioritaire 2 est : d'améliorer et de simplifier l'accès à un processus d'évaluation des fonctions cognitives et de diagnostic de la maladie; d'assurer l'accès à une prise en charge intégrée dès l'annonce du diagnostic ; d'innover par une coordination efficace et souple des services requis par la personne et ses proches; et d'adapter l'organisation et l'approche proposées à la réalité locale et régionale.

La mise en place d'une organisation de services fondée sur le modèle de gestion des maladies chroniques et sur le modèle de pratique collaborative est au cœur des **trois recommandations.** Il s'agit de mettre progressivement en place, d'abord dans les groupes de médecine de famille (GMF) et les cliniques réseaux (CR), un partenariat médecin-infirmière avec la personne atteinte et ses proches. Ce cadre, au sein duquel l'infirmière responsable de la continuité des services aux patients joue le rôle d'« infirmière pivot Alzheimer », permettra de détecter, diagnostiquer et traiter la maladie.

Pour jouer son rôle, le partenariat médecin-infirmière établi avec la personne atteinte et ses proches doit pouvoir compter sur des éléments de soutien essentiels. Il doit également pouvoir bénéficier d'un accès rapide, facile et flexible à une gamme variée de ressources particulières et spécialisées, par exemple : des ressources psychosociales comme les centres de soutien Alzheimer (CSA), des ressources cliniques telles des cliniques de cognition et des équipes spécialisées en SCPD, un programme perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) adapté à la maladie d'Alzheimer, ainsi que des séjours facilités et des transitions optimales en cas d'hospitalisation. Les centres de santé et de services sociaux (CSSS), en collaboration avec leurs agences régionales, sont responsables d'assurer que l'organisation des services sera adaptée à la réalité locale et régionale.

H. Bergman et coll., Relever le défi de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées - Une vision centrée sur la personne, l'humanisme et l'excellence. Rapport du comité d'experts en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la maladie d'Alzheimer. Santé et services sociaux Québec, 2009, p. viii. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2009/09-829-01W.pdf



2010



5 000 000 \$













- Lettre d'intention, questionnaire
- 34 GMF ont soumis leur candidature
- 19 projets sélectionnés
- 1 GMF par région (14 régions) sauf Montréal 3 projets, Montérégie 2 projets
- Durée: 2 ans





Suivi par recherche évaluative à 6-12-18 et 24 mois







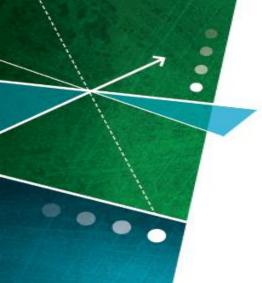


- Meilleur accès
- Meilleure évaluation
- Meilleure application des bonnes pratiques
- Meilleur traitement

Initiative ministérielle sur la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE POUR LE DÉPLOIEMENT DES MEILLEURES PRATIQUES **CLINIQUES ET ORGANISATIONNELLES** DANS LES CISSS ET LES CIUSSS

SECONDE PHASE DES TRAVAUX – 2016 À 2019



Le déploiement

MSSS - RUIS

• Le mandat du déploiement de la 2^e phase a été donné aux 4 RUIS de la province (**U-Laval**, U-Sherbrooke, U-McGill et de l'U-Montréal).

Centre d'excellence du vieillissement de Québec

 Le Centre d'excellence du vieillissement (CEVQ) du CIUSSS de la Capitale-Nationale) a comme mandat suprarégional de soutenir le déploiement dans le RUIS U-Laval.

CIUSSS de la Capitale Nationale

• Le CIUSSSCN se concerte et déploie son plan d'action

Tous les GMF-GMF-U du CIUSSSCN participent en 2019

Une gouverne partagée, un gage de succès

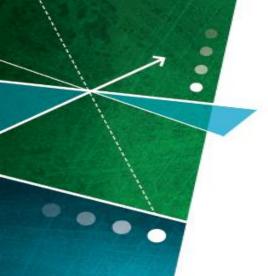
L'expérience ayant démontré que la première phase s'est avérée positive pour les usagers, le MSSS autorise maintenant la mise en place de la seconde phase qui prendra forme dans un déploiement élargi des meilleures pratiques à l'ensemble des CISSS et des CIUSSS sur le territoire Québécois.

Leadership!

→ le MSSS confie le mandat de coordonner la mise en place à deux directions des CISSS et des CIUSSS soit la direction des services professionnels (DSP) et la direction SAPA.

Pourquoi?

→ nous partageons deux ingrédients pour en faire un succès, les ressources médicales, professionnels et les services de la communauté.



Les parties prenantes et leurs responsabilités

MSSS

Donner les orientations

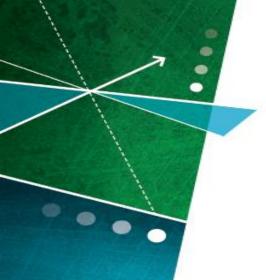
CIUSSS

- Rédiger le plan d'action
- Mettre en œuvre
- Assure l'organisation des services sur le territoire.
- Assure au GMF un accès équitable aux services spécialisés.
- Soutenir la collaboration entre les GMF et les partenaires.
- Mettre en place des mécanismes de concertation.









Les parties prenantes et leurs responsabilités

GMF

- GMF première phase, impliquée dans la démarche
- Nouveau GMF, mettre en place de façon progressive les meilleures pratiques.
- Mettre en place des stratégies d'amélioration continue.
- Participer à la définition des corridors de service.

Organismes communautaires

• Contribuer à la mise en place de l'offre de service aux proches aidants, l'information, la formation et le répit – accompagnement aux personnes atteintes.









12 conditions gagnantes

- 1. Le soutien du médecin responsable du GMF quant au changement souhaité.
- 2. La présence au sein du GMF d'une équipe de leaders, md inf ts.
- 3. La disponibilité d'une personne qui assure un soutien fonctionnel concret à l'équipe de leaders GMF.
- 4. L'engagement de l'ensemble des médecins et des professionnels du GMF.
- 5. Des rencontres de concertation entre les médecins et les professionnels du GMF.
- 6. Une stratégie pérenne de conduite du changement, réévaluation et ajustement.
- 7. Un changement réalisé progressivement.
- 8. L'instauration d'un plan de formation continue sur les pratiques optimales.
- 9. L'utilisation de protocoles et d'outils d'aide à la pratique (MSSS et INESSS).
- 10. L'accès à une ressource territoriale (infirmière et travailleuse sociale).
- 11. Un professionnel GMF dédié aux liens avec le CISSS ou le CIUSS et les organismes communautaires.
- 12. L'accompagnement et le mentorat apportés aux GMF par le RUIS.





Centre d'excellence du vieillissement de Québec

RÔLE ET MANDAT

- Accompagnement CISSS/CIUSSS –RUIS Laval
 - Chargé de projet
 - Visites des CISSS/CIUSSS
- Transfert de connaissances
 - Données probantes cliniques et clinicoadministratives
 - Expériences des différents CISSS/CIUSSS
- Soutien à l'amélioration continue de la qualité
- Participation aux activités de gouverne MSSS

RUIS LAVAL (CIUSSS et CISSS)

- CISSS Gaspésie
 - CISSS des Îles
- CISSS Bas St-Laurent
- CISSS Chaudière-Appalaches
- CIUSSS Capitale Nationale
- CIUSSS Saguenay/Lac St-Jean
- Centre regional de santé et de services sociaux de la Baie-James
- CISSS Côte-Nord





GMF-GMF-U participants

100%

- 1. GMF Centre médical Beauport
- 2. GMF Charlesbourg
- 3. GMF Charlevoix EST
- 4. GMF Charlevoix OUEST
- 5. GMF Cité Verte
- 6. GMF Clinique médicale Sainte-Foy
- 7. GMF CLSC Orléans La Source
- 8. GMF Côte de Beaupré
- 9. GMF du Carrefour
- 10. GMF Duberger
- 11. GMF L'Ancienne-Lorette
- 12. GMF L'Hétrière
- 13. GMF La Cité médicale
- 14. GMF La Cité médicale de Charlesbourg
- 15. GMF Le Mesnil
- 16. GMF Synase
- 17. GMF Loretteville PHASE 1
- 18. GMF Ma Clinique médicale Lebourgneuf
- 19. GMF Neufchâtel

- 20. GMF Portneuf
- 21. GMF Proactive Santé La Cité Limoilou
- 22. GMF Québec Nord
- 23. GMF Sillery
- 24. GMF St-Louis
- 25. GMF St-Vallier
- 26. GMF Val-Bélair Valcartier-Ste-Catherine PHASE 1
- 27. GMF Clinique médicale Pierre-Bertrand
- 28. GMF-U Haute Ville
- 29. GMF-U Laurier
- 30. GMF-U Maizerets
- 31. GMF-U Quatre-Bourgeois
- 32. GMF-U St-François D'Assises